



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription au BELC numérique régional – Hong Kong 2021 implique l'acceptation des conditions suivantes.

1. Engagement du/de la participant(e)

En assistant au BELC numérique régional – Hong Kong le/la participant(e) s'engage à :

- **participer** activement à l'ensemble des classes virtuelles.
- **respecter** les horaires de début et de fin de formation ;
- **ne pas nuire** au bon déroulement de la formation ;
- **participer** à la conférence et aux présentations des éditeurs/média (22 et 23 juin à 17h et 17h30)

2. Certificat

À l'issue de la formation, un certificat sera délivré à chaque participant(e) mentionnant le ou les modules suivis et le volume horaire du module sous réserve de participation.

3. Enquête de satisfaction

À l'issue de la formation, chaque inscrit(e) sera invité(e) à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

4. Assurance responsabilité - Réserve aux participants en présentiel (22/23 juin)

Le contrat d'assurance du/de la participant(e) doit couvrir les risques pouvant survenir en cours de formation.

5. Adaptation des modalités à la situation sanitaire - Réserve aux participants en présentiel (22/23 juin)

Les modalités des manifestations (formations, conférences, animations culturelles et autres rassemblements) seront adaptées à la situation sanitaire et aux protocoles de distanciation sociale édictés par les autorités locales, qui pourront amener à adapter, modifier ou reporter l'organisation d'activités pédagogiques prévues ainsi que les manifestations culturelles et sociales.